



## Communiqué de presse

Nantes, le 27 novembre 2013

### **Aéroport du Grand Ouest Réunion conclusive du groupe de travail sur le réaménagement de Nantes Atlantique : « des expertises approfondies et de haut-niveau qui confortent la nécessité du transfert à Notre-Dame-des-Landes »**

Comme souhaité par la Commission du dialogue, la Direction Générale de l'Aviation Civile, service de référence pour la navigation et la sécurité aérienne à l'échelle internationale, a conduit des expertises approfondies du réaménagement du site de Nantes Atlantique. En toute transparence, elle a intégré à ses travaux les hypothèses formulées par les opposants. Ses conclusions incontestables ont été présentées avec une volonté pédagogique et de transparence exemplaires malgré de nombreuses insinuations des opposants sur la partialité et la probité des fonctionnaires de la DGAC.

Cette quatrième réunion portait sur la présentation de l'étude commandée par le CEDPA auprès d'un prestataire hollandais (ADECS – Airinfra).

Les Vice-présidents de la Région Pays-de-la-Loire Gilles BONTEMPS et de Nantes Métropole, Jacques GILLAIZEAU et Jean-Claude LEMASSON, le Maire de Saint-Aignan de Grand Lieu ont pris acte de la qualité et du sérieux du travail du prestataire. Cependant, comme l'a indiqué la DGAC, les conclusions de cette étude financée par les opposants sont entachées d'erreurs et d'approximations formulées dès l'origine par le CEDPA dans son cahier des charges. Les nuisances sonores ainsi que les contraintes aériennes pour la répartition des décollages et atterrissages entre le sud et le nord de Nantes Atlantique sont sous-estimées. Les hypothèses d'un réaménagement « à bas prix » sont contraires aux normes internationales pour un aéroport fiable, performant et sûr.

Jacques AUXIETTE, au nom des élus locaux, constate que « *l'étude de la DGAC approfondie est précise et complète. Elle répond aux recommandations de la Commission du dialogue et aux hypothèses des opposants. La phase de dialogue est maintenant terminée.* »

Contact presse : 02 28 20 63 33